

ANNEXE I  
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE LA DÉPENSE

**CHAPITRE I**

CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR LA RÉALISATION D'UNE  
ENTENTE SUR L'ÉLABORATION D'UN SCHÉMA DIRECTEUR POUR  
L'ENTRÉE DE LA CAPITALE

**SECTION I**

DESCRIPTION DU PROJET

**1.** Une contribution financière de la ville est requise en vue de l'élaboration, sous la maîtrise d'œuvre du gouvernement du Québec, d'un schéma directeur pour l'entrée de la capitale en lien avec le plan de mobilité durable de la ville et dans le cadre de la réalisation d'une entente entre la ville, le gouvernement du Québec et la Commission de la capitale nationale du Québec.

**SECTION II**

ESTIMATION DU COÛT

**2.** Le coût de la contribution financière visée à l'article 1 incluant les taxes y afférentes s'élève à la somme de 555 000 \$.

**Sous-total du chapitre I :            555 000 \$**

**CHAPITRE II**

CUEILLETTE DES DONNÉES POUR LES FINS DES TRAVAUX  
D'ÉLABORATION DU SCHÉMA DIRECTEUR POUR L'ENTRÉE DE LA  
CAPITALE

**SECTION I**

DESCRIPTION DU PROJET

**3.** L'octroi des contrats de services professionnels et techniques est requis aux fins de la cueillette des données nécessaires à l'élaboration du schéma directeur pour l'entrée de la capitale.

## **SECTION II**

### **ESTIMATION DU COÛT**

**4.** Le coût des services professionnels et techniques visés à l'article 3 est estimé à la somme de 25 000 \$.

**Sous-total du chapitre II :            25 000 \$**

**TOTAL :                                    580 000 \$**

Annexe préparée le 21 avril 2011 par :

---

Marc Des Rivières, directeur  
Division du transport  
Service de l'aménagement du territoire